

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre de Droit Pénal et de Criminologie (CDPC)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris-Nanterre

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 24/04/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Marc Nicod, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

²Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Centre de Droit Pénal et de Criminologie
Acronyme de l'unité :	CDPC
Label demandé :	EA
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	3982
Noms des directeurs (2018-2019) :	M. Pascal BEAUVAIS, M ^{me} Yvonne MULLER
Noms des porteurs de projet (2020-2024) :	M. Pascal BEAUVAIS, M ^{me} Yvonne MULLER
Nombre d'équipeset /ou de thèmes du projet :	

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Marc NICOD, Université Toulouse 1 Capitole
Experts :	M ^{me} Coralie AMBROISE-CASTEROT, Université de Nice
	M. Frédéric Buy, Aix-Marseille Université
	M ^{me} Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, Université de Strasbourg
	M ^{me} Juliette MOREL-MAROGER, Université de Bourgogne
	M. Christophe JUILLET, Université Paris-Descartes
	M. Édouard VERNY, Université Paris 2 (CNU)

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David KREMER

REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M^{me} Hélène AJI, Université Paris Ouest Nanterre la Défense

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de droit pénal et de criminologie (CDPC) a été créé en 1992 par M^{me} Elisabeth FORTIS et M^{me} Pierrette PONCELA.

Le CDPC est localisé sur le campus de l'Université Paris Nanterre au bâtiment Simone Veil (droit et science politique). Il comprend une bibliothèque / salle d'études entourée de 4 bureaux abritant les enseignants-chercheurs membres et du bureau de son responsable administratif.

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Pascal BEAUVAIS, M^{me} Yvonne MULLER

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2_1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

L'unité est structurée autour de quatre pôles de recherche animés chacun par des enseignants-chercheurs spécialistes de ces thèmes :

- Droit des peines et sociologie des institutions pénales
- Justice et procès
- Droit pénal du vivant : droit pénal des personnes, de la santé et de la bioéthique, droit pénal de l'animal
- Droit pénal économique et social : droit pénal financier, droit pénal du travail, droit pénal de l'environnement

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

	Composition de l'unité	
	Centre de Droit Pénal et de Criminologie (CDPC)	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	4	3
Maîtres de conférences et assimilés	7	7
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	0
Sous-total personnels permanents en activité	12	10
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	47	
<i>dont doctorants</i>	30	
Autres personnels non titulaires		
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	48	
Total personnels	60	10

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

La vie scientifique du Centre de Droit Pénal et de Criminologie (CDPC) est riche et diversifiée. Cette unité, pourtant de taille modeste, présente une activité remarquable. Au-delà des nombreuses publications de ses membres, elle a organisé, au cours de ces dernières années, des manifestations scientifiques importantes. Elle a établi des partenariats féconds avec des institutions françaises majeures et a développé des relations internationales également fructueuses grâce à ses liens avec des universitaires étrangers. Le suivi des doctorants est exemplaire, notamment grâce à un séminaire d'écriture de quatre jours proposé et encadré par les enseignants-chercheurs à l'attention des doctorants en fin de thèse.

L'activité du CDPC s'avère croissante et les axes retenus pour les cinq prochaines années sont pertinents car ils forment un prolongement logique avec ceux développés précédemment tout en présentant une indéniable originalité.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

